



20, rue du Comte de Flandre
Graaf van Vlaanderenstraat 20
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tel : 02/412.37.51
E-mail :
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
Service/Dienst: Gemeentelijk secretariaat
Réf/Ref : SV/JVD/13112017/MU
Annexes/Bijlagen: 1

Aan de heer Jef Van Damme
Gemeenteraadslid
Edingenstraat, 10

1080 Sint-Jans-Molenbeek

Sint-Jans-Molenbeek, 11 december 2017.

Betreft : uw schriftelijke vraag van 13 november 2017 betreffende de overname van de parken.

Geacht Gemeenteraadslid,

Gelieve hieronder het antwoord te vinden op uw schriftelijke vraag van 13 november 2017 betreffende de overdracht van het beheer aan het gewest van de parken Marie-José, Albert en L28.

Het beheer van de parken Marie-José en L 28 wordt officieel overgedragen aan de gewestelijke administratie van het Brussels Milieubeheer na goedkeuring van de overeenkomst tussen de gemeente en het Brussels Instituut voor Milieubeheer (BIM) door de gemeenteraad. Ondertussen zijn de ploegen van BIM al aanwezig in het park Marie-José. Wat betreft het park Albert wordt er nog onderhandeld tussen het Brussels Instituut voor Milieubeheer (BIM) en Real Estate die eigenaar is van twee percelen.

Een erfpachtovereenkomst van 99 jaar zal worden afgesloten. Beliris voerde reeds een belangrijke renovatie uit aan het Marie-Josépark. Gezien de daaruit volgende specificiteiten wat betreft het beheerscontract, is het BIM de meest geschikte openbare actor om deze uitdaging over te nemen en dit in het publiekelijk belang.

Het BIM beheert reeds 2 Molenbeekse parken en de overname van de parken Marie-José en Albert situeert zich binnen de groene wandeling vertrekkend van Scheutbos en zijn regionaal park.

Door de overname zal ook de continue aanwezigheid van de gemeenschapswachten tijdens de openingsuren van de parken mogelijk zijn. Wat betreft het onderhoud van het Marie-Josépark moet het onderhoudsplan, opgesteld door Beliris, nageleefd worden.

Het paviljoen in het Marie-Josépark zal, in goede samenwerking met het Brussels Instituut voor Milieubeheer, regelmatig gebruikt worden door onze gemeentelijke diensten Culturen om er evenementen te organiseren zoals het groot feest van 1 oktober.

Wat betreft het park Marie-José, werd een nieuwe toegangsdeur geplaatst maar door de herhaaldelijke toegebrachte schade aan deze, is het herstellen niet meer mogelijk. Daarom en vooral om de veiligheid van de gebruikers te verzekeren, zal er voorzien worden in een vervanging van de volledige omheining. Het budget hiervoor is ingeschreven in de gemeentelijke begroting van 2018. Deze uit te voeren werken zijn tevens ook voorzien in de

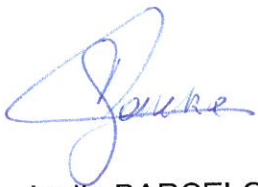
onderhandelingsakkoorden met het BIM in het kader van de overname van het park.
Momenteel worden geen andere investeringen voorzien.

Gelieve in bijlage de beschrijving te vinden van de 2 fases met betrekking tot de renovatie van de geklasseerde site het park Marie-José.

De overname van de bovenvermelde parken heeft geen enkele impact gehad op voorziene investeringen.

In de hoop tegemoet te komen aan uw vraagstelling, tekenen wij inmiddels met de meeste hoogachting.

In opdracht:
De Wnd. Secretaris,



Lydia BARCELONA.

De Burgemeester,



Françoise SCHEPMANS.

Réaménagement du Parc Marie-José à Molenbeek-Saint-Jean

Introduction de la demande du permis de chantier

Note d'introduction

Le Parc Marie-José à Molenbeek-Saint-Jean est un site classé et fréquenté quotidiennement par le public. Par conséquent, nous tenons à mettre en avant que pendant toute la durée du chantier, des accès piétons et véhicules seront maintenus, notamment pour accéder à l'accueil de jour/bureau de police et à l'école maternelle. Nous porterons également une attention particulière à l'environnement et la fragilité du site en adaptant notre matériel de chantier.

La sécurité des chantiers étant l'une de nos priorités, nous installerons toutes les clôtures de chantier et la signalétique nécessaires pour clôturer les zones en cours de travaux et guider les usagers du parc. Nous serons également à l'écoute des différents acteurs de la vie du parc (école, centre de jour et police) concernant leurs attentes en matière de circulation.

De manière générale, nous installerons une communication permanente avec la maîtrise d'ouvrage concernant le suivi technique et administratif du chantier.

Afin de constituer la demande d'introduction du permis de chantier, nous vous présenterons dans un premier temps notre phasage des travaux ainsi que leur chronologie dans le temps avec les circulations prévues. Nous

détaillerons plus précisément notre méthodologie concernant le curage des étangs avant de vous présenter plus généralement le parc matériel utilisé dans le cadre de ces travaux. Nous vous présenterons ensuite notre planning détaillé des interventions en fonction de ce phasage.

NB : A ce jour, nous ne pouvons pas vous transmettre la liste de nos sous-traitants éventuels car nous sommes encore dans l'attente de réponses.

A/ Phasage et déroulement des travaux

Le chantier sera réalisé en deux grandes phases tout en permettant l'accès au parc et plus particulièrement à l'école maternelle, à l'accueil de jour et au bureau de Police. Les phases de travaux sont reprises sur le **plan de phasage** (cf page suivante).

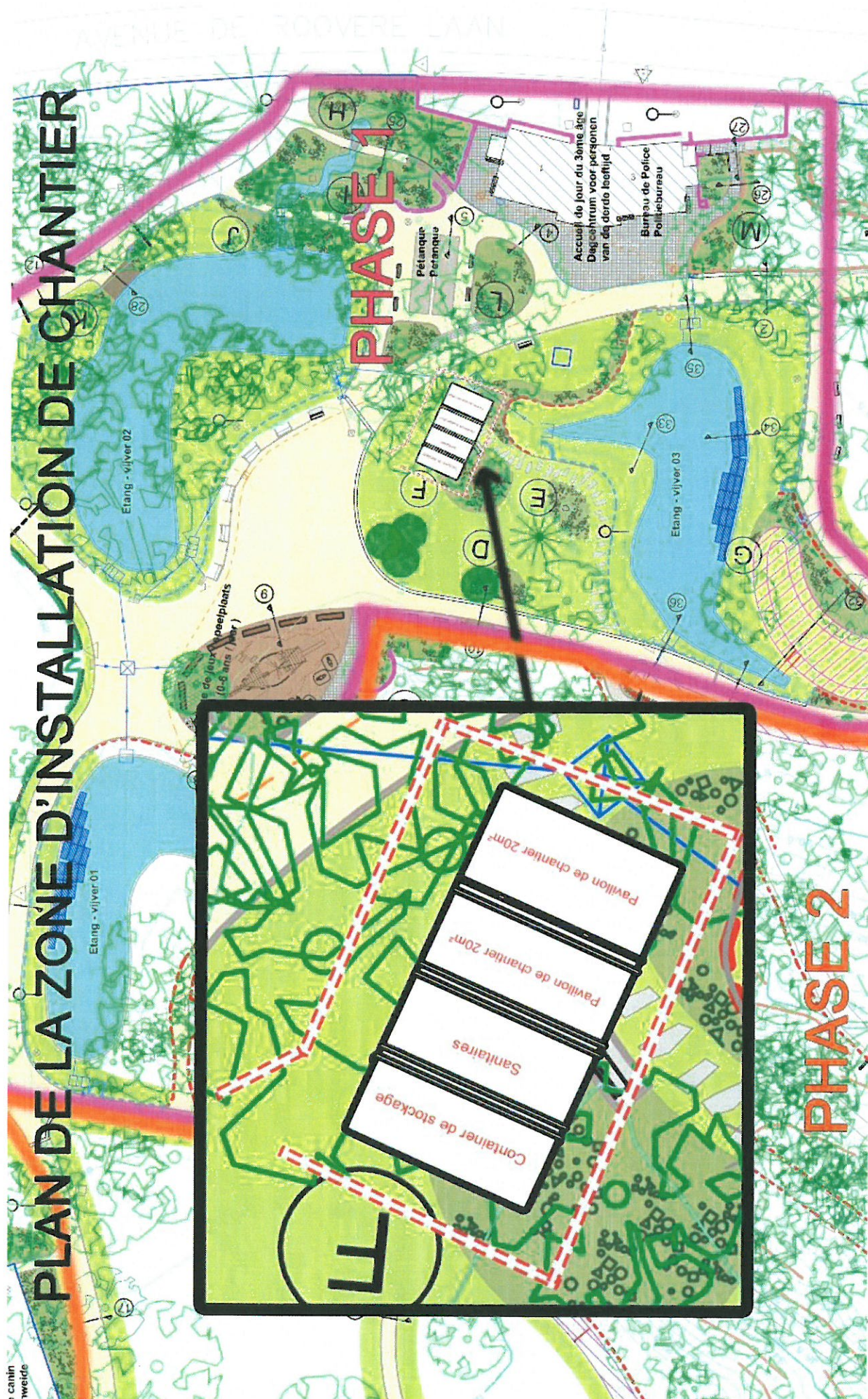
En amont de ces deux phases de travaux, on procédera aux travaux préparatoires suivants :

- Installation des 4 panneaux d'affichage
- Communication auprès des riverains
- Installation de la zone de chantier (2 pavillons de chantier 20m², une toilette avec 2 WC et lave-main, 1 container de stockage du matériel) sur une emprise au sol de 100m² environ et entièrement clôturée (cf plan de la zone d'installation de chantier – page 3)
- Mise en sécurité du chantier grâce à des barrières de chantier rigides type A, des barrières type Heras et des clôtures souples en treillis orange
- Marquage et protection des arbres à conserver
- Marquage et abattage des arbres + débroussaillage de la végétation à supprimer
- Reconnaissance des déplacements de canalisations, câbles électriques

PHASAGE DU CHANTIER



PLAN DE LA ZONE D'INSTALLATION DE CHANTIER



1/ La première phase du chantier

Elle comprend la zone des 3 étangs, y compris les aménagements aux abords de l'accueil de jour/ bureau de police.

Nous accorderons une attention particulière pour les aménagements aux abords de la maison d'accueil et la zone de police en raison de leur fréquentation. Des accès piétons sécurisés seront aménagés et déplacés en fonction de l'avancement des travaux. L'accès aux véhicules y sera également maintenu.

Le **plan de circulation et de sécurisation** de cette phase montre la clôture périphérique de chantier (en rouge) ainsi que l'accès piéton (en vert) à l'accueil de jour. Les piétons pourront donc accéder au parc en sécurité par toutes les entrées. L'accès des camions se fera essentiellement par l'entrée principale, dans l'axe de la zone de stockage, dans le but de limiter leur circulation au sein du parc. Des panneaux de signalisation seront installés pour guider et informer les différents utilisateurs du parc.

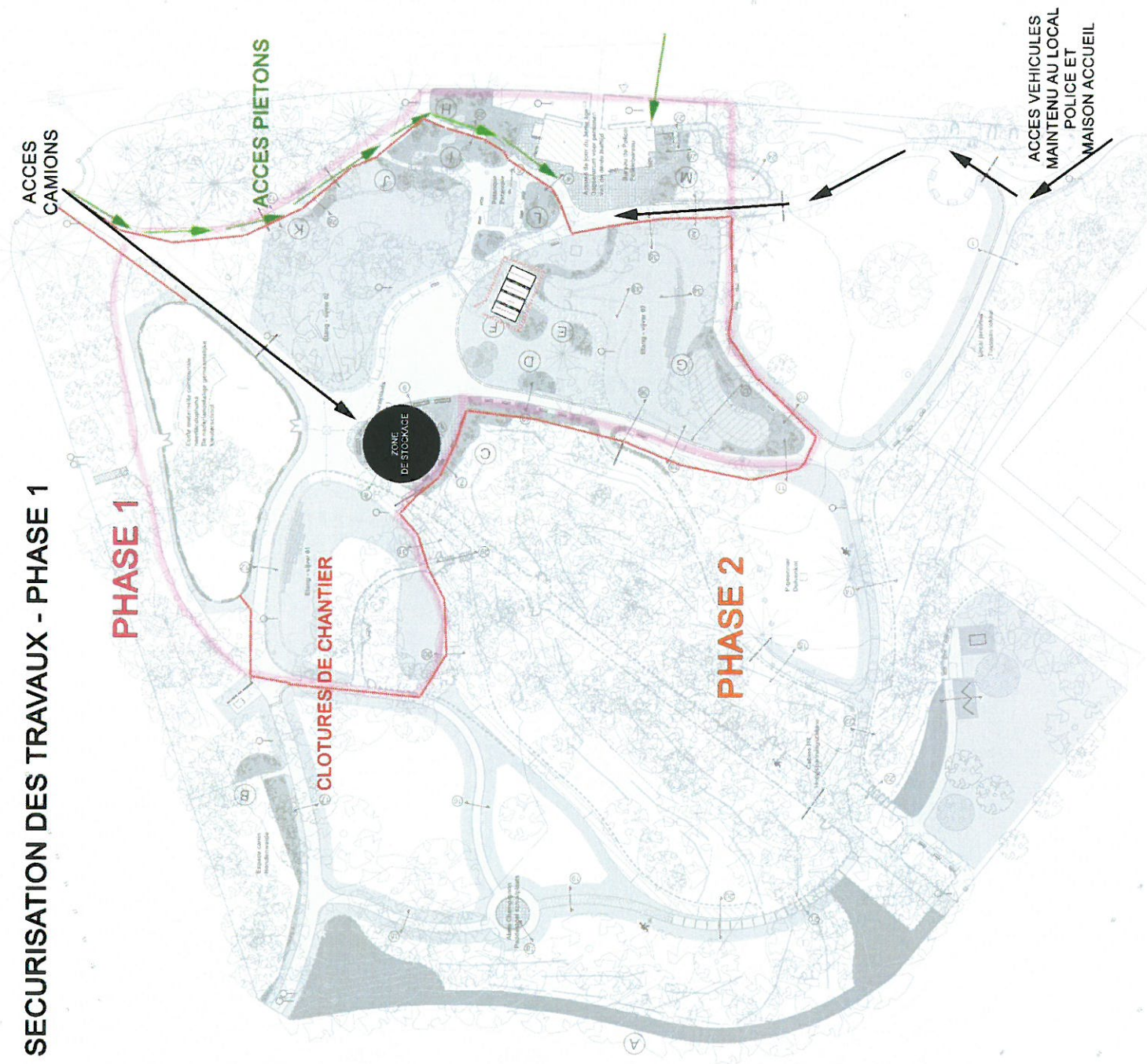


Clôture des accès à la zone de travail afin d'empêcher tout passage de personne non autorisée + verrou codé aux points d'accès.

La chronologie des travaux de cette première phase est la suivante :

- Démolition de l'ancienne volière en béton armé et maçonnerie/cf plaine de jeux (cette zone sera notre zone de stockage pendant toute la durée d'exécution de cette phase).
- Démontage de la pergola au-dessus des pistes de pétanque existante (cette zone sera notre installation de chantier)
- Enlèvement des bancs et poubelles + panneaux signalétiques
- Démontage des clôtures autour des étangs
- Transfert des poissons des 3 étangs vers l'étang du parc Karreveld
- Vidange des 3 étangs après déconnection électrique + enlèvement des aérateurs
- Curage des étangs (levé bathymétrique réalisé avant et après) => la méthode de curage est expliquée dans le chapitre suivant)
- Rénovation des berges (préparation des murs, réfection des parements, pose de couvre-mur)
- Démolition de chambres de visite, avaloirs, canalisations
- Terrassements et pose de l'égouttage + installation électrique
- Réalisation des bassins de décantation
- Construction des petits ouvrages d'art (ponton en bois + garde-corps, murs de soutènement)
- Réalisation de la terrasse devant l'accueil de jour puis devant la zone de police
- Démontage des bordures et revêtements de sol
- Réalisation des sous-fondations et fondations
- Pose des bordures, filets d'eau et réalisation des revêtements
- Reconstruction des pistes de pétanques
- Pose des clôtures, des éléments de jeux, grumes, écorces, bancs & poubelles, panneaux signalétiques
- Plantations (et amendements, engrais)
- Mise en place des radeaux végétalisés

SECURISATION DES TRAVAUX - PHASE 1



2/ La deuxième phase du chantier

Elle comprend toute la zone boisée du parc avec les talus, ainsi que la zone de skate parc existante et les allées vers les accès du parc. Des accès piétons sécurisés seront aménagés et déplacés en fonction de l'avancement des travaux. Les piétons et véhicules pourront aisément traverser le parc en empruntant les allées de la phase 1 qui sera terminée.

Le **plan de circulation et de sécurisation** de cette phase montre la clôture périphérique de chantier (en rouge) ainsi que les accès piéton (en vert). L'accès des camions se fera essentiellement par l'entrée sur l'avenue de Joseph Baeck, à proximité de la zone de stockage créée, dans le but de limiter leur circulation dans le parc. Des panneaux de signalisation seront installés pour guider et informer les différents utilisateurs du parc.

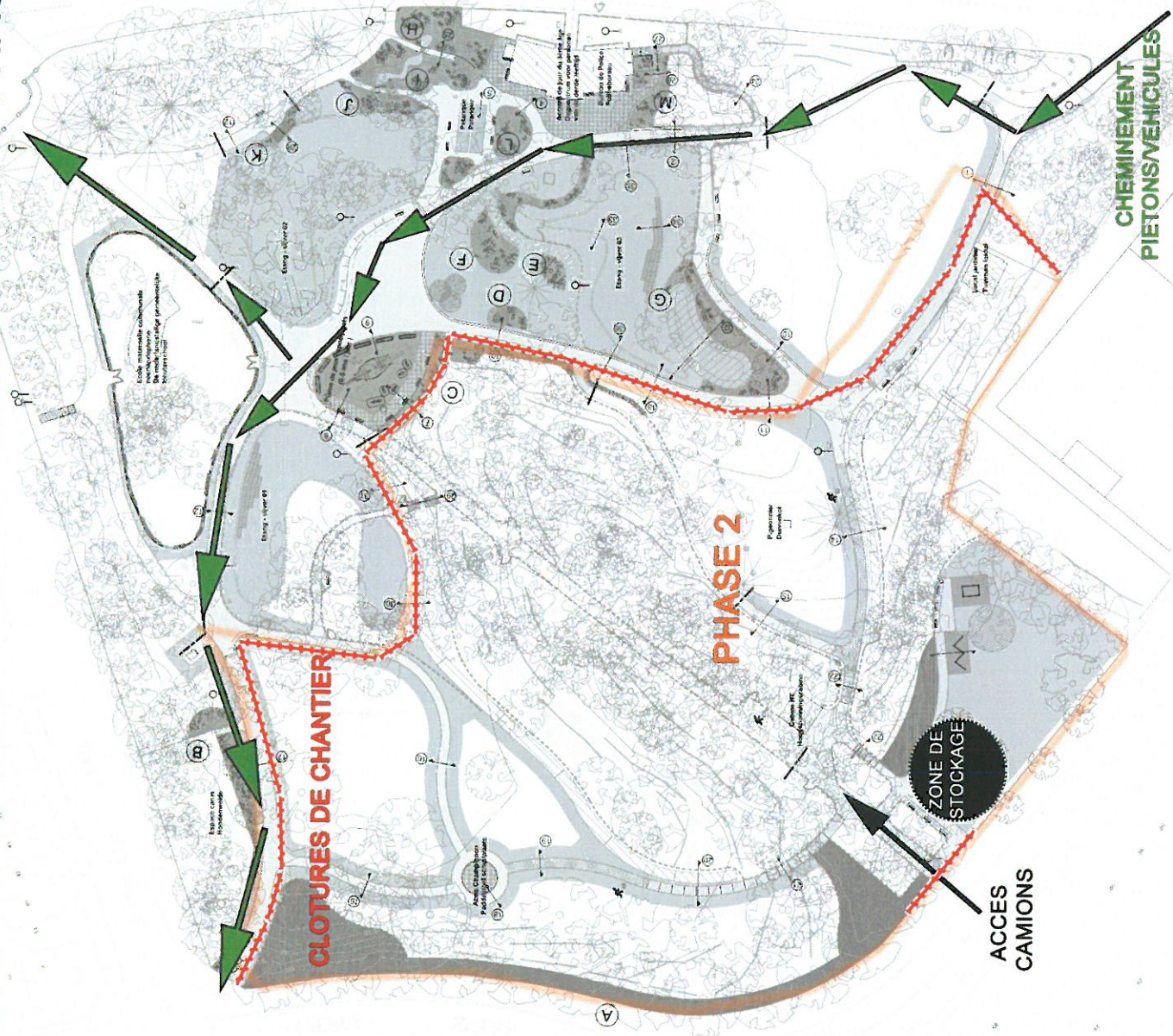


Exemple de Panneau d'information du public

La chronologie des travaux de cette deuxième phase est la suivante :

- Démontage des éléments de jeux du Skate-park existant (cette zone sera notre zone de stockage pendant toute la durée d'exécution de cette phase).
- Enlèvement des bancs et poubelles + panneaux signalétiques + éléments de jeux
- Travaux de terrassements (déblais/remblais, profilage des fossés, talus, implantation et déblais des futurs chemins)
- Pose de l'égouttage, drainage
- Construction des petits ouvrages d'art (construction des escaliers + garde-corps)
- Démontage des bordures et revêtements de sol
- Réalisation des fascines
- Réalisation des sous-fondations et fondations
- Pose des bordures, filets d'eau et réalisation des revêtements
- Pose des clôtures, des éléments de jeux, bancs & poubelles, panneaux signalétiques
- Plantations (et amendements, engrais)
- Remise en état et plantations prévues au niveau de la zone installation de chantier

PLAN DE CIRCULATIONS ET SECURISATION PHASE 2



B/ Méthode et matériel utilisé pour le curage des étangs

Méthodologie :

1- Avant de débiter les travaux de curage des étangs :

- Récupération et transfert des poissons vers l'étang du parc Karreveld
- Vidange des 3 étangs. La vidange sera réalisée par pompage avec renvoi au réseau d'égouttage public le plus proche.
- Analyse préalable de la qualité des boues (suivant rapports fournis par le maître d'ouvrage) pour déterminer les centres de traitement agréés. Des analyses complémentaires pourront être effectuées après la vidange des étangs.

- Réalisation d'un levé bathymétrique afin de permettre la vérification du volume des boues évacuées.

- Protection des arbres et des ouvrages existants autour des étangs

- Protection du sol et des berges au moyen de palplanches en bois (azobé)

2- Technique de curage utilisée

- On utilisera une pelle mécanique spécifique aux travaux de curage en milieux sensibles. Cette grue est capable de se déplacer aussi bien dans la boue que sur les surfaces en dur. Grâce à ses chenilles larges, l'étanchéité du fond des étangs est protégée et sa pression au sol est diminuée.

- Des palplanches en azobé seront installées sous la grue pour réduire encore la pression de la grue sur le sol à 600Kg/m^2 soit une très faible pression en comparaison avec des grues de même tonnage.

Fiche technique de la pelle mécanique :

LIEBHERR R313 highspeed onderwagen



- Poids ± 17500 kg.
- Pression au sol $\pm 0.25 \text{ kg/cm}^2$ soit $2500 \text{ Kg/m}^2 \Rightarrow 600 \text{ Kg/m}^2$ avec l'utilisation de platelage en bois (azobé)
- Largeur 2,80 mètres
- Distance maximale de travail 9,00 mètres (8.1 à partir des extrémités des chenilles)
- Peut fonctionner à 360°
- Capable de se déplacer dans tous les milieux, aussi bien la boue que l'asphalte
- Vitesse maximale 10km/h
- Résistance à la traction très élevée et grande stabilité.

Les boues issues du curage peuvent être soient déposées dans une zone de décantation à proximité des étangs pendant quelques jours, soient évacuées immédiatement. L'une ou l'autre technique présente des avantages et des inconvénients :

	Avantages	Inconvénients
Evacuation des boues immédiatement après le curage	-Si les boues sont contaminées, pas de pollution du sol au niveau de la zone de décantation <i>(les rapports n'indiquent pas de pollution particulière dans notre cas)</i>	-Plus de quantité de boues à évacuer (boues + eau) -Transit des camions plus important et plus espacés puisque l'on évacue au fur et à mesure que l'on évacue -Gêne pour les utilisateurs du parc
Evacuation des boues après repos en zone de décantation	-Les boues étant ressuyées, il y a moins de boues à évacuer -Transit des camions moins important et plus rapproché dans le temps puisque l'on évacue tout en même temps	-Si les boues sont contaminées, risque de contamination du sol au niveau de la zone de décantation <i>(les rapports n'indiquent pas de pollution particulière dans notre cas)</i>

Dans les deux cas, les boues sont évacuées à l'aide de camions équipés de bennes étanches vers des centres de traitement appropriés.

Transport des boues :



Camion avec benne étanche

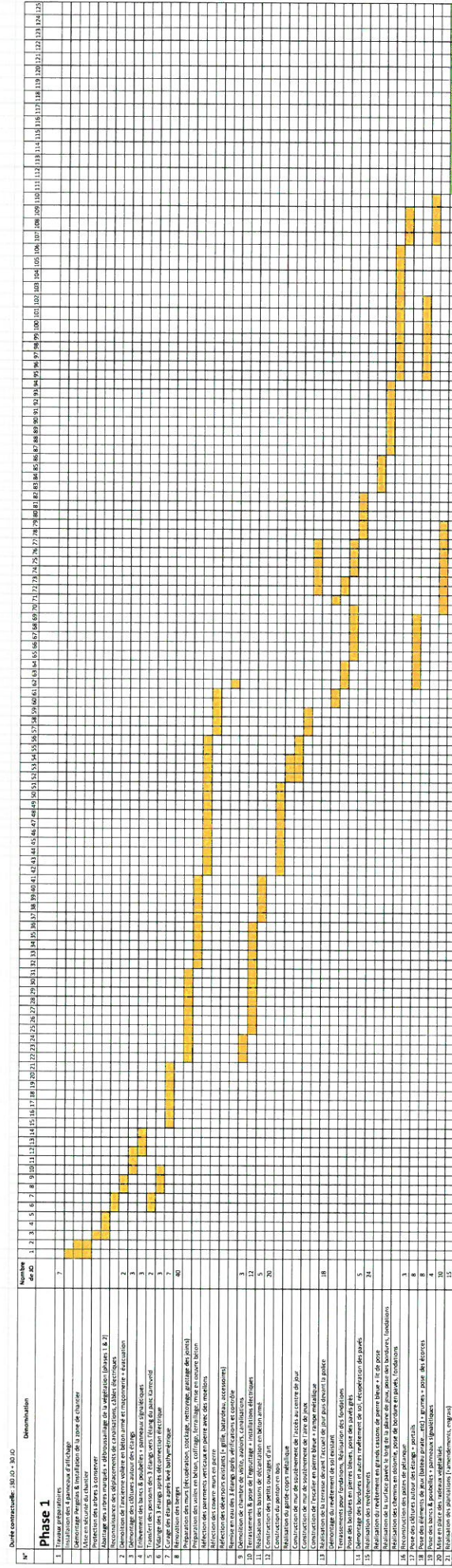
3- Après les travaux de curage des étangs :

- Réalisation d'un levé bathymétrique afin de permettre la vérification du volume des boues évacuées.
- Contrôle de l'état des berges
- Définition de la rénovation des berges à trouver en concertation avec le maître d'ouvrage étant donné que l'on ne connaît pas l'état actuel des berges

Phase 1 (cf fichier excel joint)



BELIRIS - PARC MARIE JOSE A MOLENBEEK-SAINT-JEAN: PLANNING PREVISIONNEL PAR PHASE



110 jours ouvrables + 15 jours pour les plantations



N°	Dénomination	Nombre de JO
1	Travaux préparatoires	3
Protection des arbres à conserver		
2	Démontage des éléments de jeux du Skate park + évacuation	1
3	Enlèvement des bancs + poubelles + panneaux signalétiques	2
4	Travaux de terrassements en débais/remblais, profilage des fossés, talus	10
5	Terrassements + pose des éléments de drainage	3
6	Construction des petits ouvrages d'art	15
7	Construction de l'escalier en bois et graver + garde corps en bois	5
8	Démontage des bordures et autres revêtement de sol / récupération des pavés	15
9	Réalisation des fascines	35
Réalisation des revêtements		
Réalisation des surfaces pavées, pose des bordures, fondations		
Réalisation des revêtements en dolomie stabilisée + fondations		
Réalisation des chemins en dolomite, pose de bordure en pavés, fondations		
11	Pose des clôtures + portillons	10
12	Pose des éléments de jeux four d'escalade, mur d'escalade à 4 pans) + pose des écorces	8
13	Pose des bancs + poubelles + panneaux signalétiques	3
14	Réalisation des plantations (+amendements, engrais) + remise en état de la zone installation de chantier	15

Total:

Phase 1 + Phase 2 => 180 jours ouvrables + 30 jours pour les plantations

Durée contractuelle: 180 JO + 30 JO

N°	Dénomination	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26	semaine 27	semaine 28
Phase 1													
1	Travaux préparatoires												
	Installation des 4 panneaux d'affichage												
	Démontage Pergolas & Installation de la zone de chantier												
	Mise en sécurité du chantier												
	Protection des arbres à conserver												
	Abattage des arbres marqués + débroussaillage de la végétation (phases 1 & 2)												
	Reconnaissance des déplacements de canalisations, câbles électriques												
2	Démolition de l'ancienne voirie en béton armé et maçonnerie + évacuation												
3	Démontage des clôtures autour des étangs												
4	Enlèvement des bancs & poubelles + panneaux signalétiques												
5	Transfert des poissons des 3 étangs												
6	Vidange des 3 étangs après levé bathymétrique + évacuation												
7	Curage des étangs après levé bathymétrique + évacuation												
8	Rénovation des berges - étangs 2 et 3												
	Préparation des murs (récupération, stockage, nettoyage, grattage des joints)												
	Préparation des voiles en béton, coffrage, ferrailage, mise en oeuvre béton												
	Réfection des parements verticaux en pierre avec des moellons												
	Réfection des couvre-murs en pierre												
	Réfection des déversoirs existants (+ grille, batardeau, accessoires)												
	Remise en eau des 3 étangs après vérifications et contrôle												
9	Démolition de chambre de visite, avaloirs, canalisations												
10	Terrassements & pose de l'égouttage + installations électriques												
11	Réalisation des bassins de décantation en béton armé												
12	Construction des petits ouvrages d'art												
	Construction du ponton en bois												
	Réalisation du garde-corps métallique												
	Construction de mur de soutènement de l'accès au centre de jour												
	Construction de mur de soutènement de l'aire de jeux												
	Construction de l'escalier en pierre bleue + rampe métallique												
13	Réalisation de la terrasse devant l'accueil de jour puis devant la police												
	Démontage du revêtement de sol existant												
	Terrassements pour fondations, Réalisation des fondations												
	Pose des bordures en pierres bleues, pose des pavés grès												
14	Démontage des bordures et autres revêtement de sol, récupération des pavés												
15	Réalisation des revêtements												
	Réalisation du revêtement en grands cassons de pierre bleue + lit de pose												
	Réalisation de la surface pavée le long de la plaine de jeux, pose des bordures, fondations												
	Réalisation des chemins en dolomie, pose de bordure en pavés, fondations												
16	Reconstruction des pistes de pétanque												
17	Pose des clôtures autour des étangs + portails												
18	Pose des éléments de jeux (bateau pirate....etc) + grumes + pose des écorces												
19	Pose des bancs & poubelles + panneaux signalétiques												
20	Mise en place des radeaux végétalisés												
21	Réalisation des plantations (+amendements, engrais)												

Planning en jours ouvrables, hors congés légaux
Sous réserve de statages et événements imprévisibles

Vraag over de overname van parken 13/11/2017

enige tijd geleden werd aangekondigd dat de gemeente het beheer van de parken Marie-José, Albert en speelplein L28 ging overdragen aan het gewest.

Kan u mij laten weten wat de voortuitgang in dit dossier is sinds februari van dit jaar?

- timing van de overdracht?
- voorwaarden van de overdracht?
- de te volgen procedure?

Kan u me laten weten in welke mate deze geplande overdracht impact heeft op het uitstellen van investeringen in vernieuwingen en onderhoud in de van de betrokken parken. Kan u mij het overzicht geven van de investeringen die in deze parken werden gedaan de afgelopen drie jaar (2015_2016_2017), per jaar.

Met vriendelijke groeten

Jef Van Damme

Jef Van Damme
Fractievoorzitter/Président de groupe
Brussels parlements lid voor sp.a - Parlementaire bruxellois sp.a
Molenbeeks gemeenteraadslid - conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean
www.jefvandamme.be
02/549.66.55